



Communauté de Communes Suisse Normande

# Guide Pratique DE LA MAISON DES SERVICES



# SOMMAIRE

4 Les compétences de la CCSN

6 L'exécutif et l'organigramme de la CCSN

## A la Maison des Services...

8 Le personnel administratif et technique de la CCSN

10 L'Espace Public Numérique (EPN)  
Le Point Info 14  
Le service passeports

12 Le Centre Médico-Social  
Le CAUE

14 Aide à la personne  
et insertion professionnelle

18 L'emploi et le logement des 16-25 ans

20 Commerces, industrie et agriculture

22 Les services extérieurs de la CCSN

24 Les équipements de loisirs

26 Les communes de la CCSN

4, rue Docteur Gourdin - 14 220 Thury Harcourt / tél : 02 31 79 61 61 – fax : 02 31 79 22 34

E-mail : [cdc-suisse-normande@orange.fr](mailto:cdc-suisse-normande@orange.fr) / [www.suisse-normande.com](http://www.suisse-normande.com)

Vice-président chargé de la communication : Jacques Collin

Responsable de rédaction :  
Roselyne Brousse - CCSN

Conception : Signature  
Impression : Caen Repro

Groupe de travail communication : Messieurs Corbière,  
Houdan, Sohier, Mesdames Bernard et Brion

Crédits photos : CCSN, OTSN, Greg Wait, J.-P. Postel



Communauté de Communes Suisse Normande

Directeur de publication :  
Paul Chandelier

# Historique de la CCSN

## L'INTERCOMMUNALITÉ : UNE PRATIQUE ANCIENNE EN SUISSE NORMANDE...

En effet, depuis les années 1960, de nombreux Syndicats Intercommunaux et Associations se sont créés (SIVOM du Val d'Orne, Syndicat Scolaire, Syndicat Mixte Piscine, Comité d'Expansion Agricole, Association de Développement).

La loi de 1992, a créé une nouvelle forme de coopération intercommunale, les Communautés de Communes.

## LA NAISSANCE DE LA CCSN

La Communauté de communes de la Suisse Normande est née en décembre 1996. Elle regroupait 22 communes. Aujourd'hui, 34 communes forment la CCSN.

Le premier projet commun de développement fut celui de la création d'une Zone d'Activités Communautaire sur la Commune d'ESSON (construction d'une usine et aménagement des abords), afin de retenir une grosse entreprise sur notre secteur.

La CCSN possède de nombreuses compétences que les communes lui ont transférées (Tourisme, Voirie, Développement Économique, Aménagement de l'Espace, Environnement, Assainissement non collectif, Scolaire...). Ces communes ne peuvent donc plus les assurer.



Cet Établissement à fiscalité propre (il lève l'impôt) permet, de par son fonctionnement et ses financements, d'élaborer une véritable politique de Développement local pour le territoire de la Communauté de Communes de la Suisse Normande.

Historiquement installé 15, rue de Condé à Thury Harcourt, dans l'ancienne gendarmerie, le siège de la CCSN est aujourd'hui dans la Maison des Services, 4, rue Docteur Gourdin à Thury Harcourt.

# Les compétences

Conformément à la loi, les communautés de communes exercent obligatoirement les deux compétences suivantes :

- ☒ Actions de **développement économique** intéressant l'ensemble de la communauté ;
- ☒ **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.

Elle doit également exercer au moins trois des compétences relevant des sept groupes suivants :

- ☒ Protection et mise en valeur de l'**environnement** ;
- ☒ Politique du **logement** et du cadre de vie ;
- ☒ En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du **contrat de ville** ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;
- ☒ **Création, aménagement et entretien de la voirie** ;
- ☒ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et **sportifs** et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et **élémentaire** ;

- ☒ **Action sociale d'intérêt communautaire** ;
- ☒ Tout ou partie de l'**assainissement**.

**La CCSN a choisi d'exercer les compétences suivantes :**

## LES COMPETENCES OBLIGATOIRES DE LA CCSN

### ☒ Aménagement de l'Espace

- ☒ Elaboration et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ;
- ☒ Création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ;
- ☒ Instruction droit des sols.

### ☒ Développement économique

- ☒ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire ;
- ☒ Aides économiques ;
- ☒ Accueil immobilier d'entreprises : création, aménagement de locaux d'intérêt communautaire ;
- ☒ Actions de soutien à l'emploi : Le Point Info 14 ;
- ☒ Promotion et développement touristique...



## LES COMPETENCES OPTIONNELLES DE LA CCSN



### Création, aménagement et entretien de la voirie

#### Assainissement Non Collectif

- Etude d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) (arrêté préfectoral du 30 juin 2000) ;
- Création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) (arrêté préfectoral du 17 décembre 2004).



#### Collecte et traitement des ordures ménagères, gestion de déchetteries, tri sélectif

#### Instruction du droit des sols (Permis de construire, permis d'aménager...)

### Environnement

- Entretien du fleuve Orne.
- Entretien et aménagement des sentiers labellisés par le Conseil général nécessaires au développement du Tourisme ;

- Aménagement et entretien des sites d'intérêt communautaire (Château Ganne, Vallée des Vaux, aires d'informations et de pique-nique).

### Équipements culturels, sportifs et scolaires préélémentaires et élémentaires

- Représentation substitution auprès du SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) pour la gestion de la restauration scolaire, du transport scolaire, et du gymnase ;
- Construction, extension et entretien des bâtiments scolaires maternelles et élémentaires et gestion et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ;
- Réalisation et gestion sur le site du Traspy : d'une



piscine ludique et d'un centre d'hébergement de groupes.

# L'exécutif de la CCSN

**LE PRÉSIDENT**  
**Paul CHANDELIER**



## LES VICE-PRÉSIDENTS



**Roger TENCE**

Finances  
et économie



**Jacques COLLIN**

Administration générale  
et communication



**Michel BAR**

Aménagement  
du Territoire



**Serge LADAN**

Services à la personne, à la  
population et déchets ménagers



**Jean VANRYCKEGHEM**

Economie touristique



**Guy BIZET**

Voirie  
et droit des sols



**Jean-Claude LECLERC**

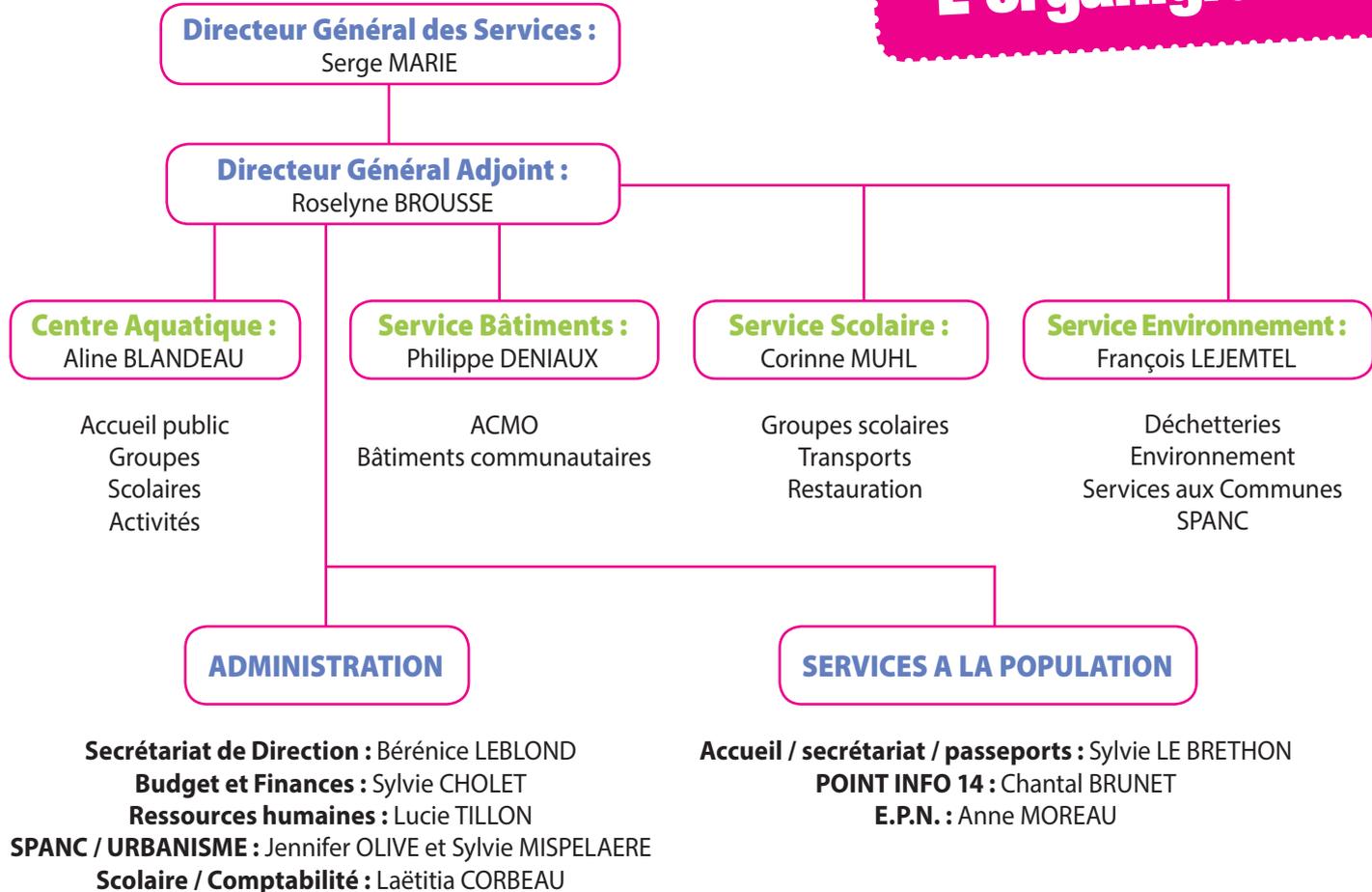
Développement Durable,  
SPANC et ressource en eau



**Sylvain MOREL**

Scolaire

# L'organigramme



# La maison des services

## Le personnel administratif et technique de la CCSN



### DIRECTION



 **Serge MARIE**  
Directeur Général des Services



 **Roselyne BROUSSE**  
Directrice Générale Adjointe

## SECRETARIAT DE DIRECTION

 **Bérénice LEBLOND**

Elle est responsable de l'organisation pratique du secrétariat auprès de la Direction et des élus.

## ACCUEIL / SECRETARIAT / PASSEPORTS

 **Sylvie LEBRETHON**

Elle est responsable de l'accueil du public (physique et téléphonique) et assure du secrétariat. Elle gère également les demandes de passeports biométriques et en assure le suivi administratif.

## SERVICE RESSOURCES HUMAINES

 **Lucie TILLON**

Elle assure la gestion des carrières et des salaires de l'ensemble des agents de la communauté de communes.

## SERVICE COMPTABILITE / BUDGET / FINANCES

 **Sylvie CHOLET**

Elle assure la comptabilité et élabore conjointement avec Serge Marie et la Trésorerie, les différents budgets.

## SERVICE SCOLAIRE

 **Corinne MUHL**

Responsable du service, elle gère le fonctionnement au quotidien de 6 sites scolaires. Elle est également l'interlocutrice du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) de la Suisse Normande

pour la gestion des transports, du gymnase et de la cantine du collège Roger Bellair.

 **Laëtitia CORBEAU**

Elle assure un renfort au niveau scolaire et notamment au niveau comptabilité. Elle travaille également au sein du SIS de la Suisse Normande.

## SPANC / URBANISME

 **Jennifer OLIVE et Sylvie MISPELAERE**

Elles assurent la gestion administrative du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et de l'instruction des documents d'urbanisme.

**Permanence des élus :** Guy Bizet : Jeudi 10h-12h  
Jean-Claude Leclerc : Mercredi 10h-12h

## SERVICE ENVIRONNEMENT

 **François LEJEMTEL**

Il gère le service environnement en lien avec l'aménagement et l'entretien des sites, chemins, espaces verts communautaires, et apporte un appui technique au SPANC.

## SERVICE BATIMENTS

 **Philippe DENIAUX**

Il assure la gestion et le suivi technique du centre aquatique. Il est également responsable du service bâtiments notamment des 6 sites scolaires gérés par la CCSN.

## EPN (Espace Public Numérique)

### Espace internet pour tous, lieu d'initiation aux multimédias.

- Accès internet
- Ateliers d'initiation à l'informatique (tout public)
- Accompagnement
- Création de documents
- Impressions / photocopies
- Mise à disposition de la salle EPN pour les associations (le vendredi)
- Location de la salle informatique en dehors des heures d'ouverture au public
- Point d'accès à la téléformation à distance

**Pass Solidarité Numérique : accès gratuit pour les demandeurs d'emploi sur présentation d'une attestation Pôle Emploi.**

#### Ouverture au public :

Lundi, jeudi : de 13h30 à 16h30

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

#### Ateliers d'initiation tout public :

Lundi et jeudi de 9h à 11h/11h30 à Thury Harcourt

Programme, tarifs et inscription :  
contacter Anne MOREAU au 02 31 79 87 26





## Point Info 14

Besoin d'aide ?

Dans vos démarches administratives

Dans votre recherche d'emploi

Besoin de renseignements de 1<sup>er</sup> niveau ou d'être orienté vers certains partenaires ?

Le Point Info 14 vous accueille, sans rendez-vous, gratuitement dans vos démarches et en toute confidentialité.

**Partenaires :** Conseil général (Bus Verts, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), CPAM, CAF, chambres consulaires (CCI, Chambre des Métiers), SDEC Energie, EDF, SAUR, Centre d'Accès aux Droits (CDAD), Armée, Urssaf, MSA, Pôle Emploi, Préfecture, CREAN, CNIDFF, DDTM, association Mathilde.

Ouverture public :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30- 12h00 /13h30-17h00

Pour toutes informations :  
Contacter Chantal BRUNET au 02 31 79 27 77

## Passeports

Vous avez besoin d'un passeport ou d'en renouveler un ?

Munissez-vous des pièces et imprimés disponibles à l'accueil de la Maison des Services ou téléchargeables sur le site :

[www.suisse-normande.com/nos-services/passeports-biometriques/](http://www.suisse-normande.com/nos-services/passeports-biometriques/)

La demande et la remise du passeport se font sur rendez-vous.



Sur rendez-vous :  
Du lundi au vendredi.

Contact : 02 31 79 61 61

Conseil Général



Calvados

## Le Centre Médico-Social (CMS)

**Secrétariat :** Jocelyne BERTRAND

**Assistantes sociales :** Valérie HIE et Céline BREAND  
sur rendez-vous

### CONSULTATION DE JEUNES ENFANTS (0-6 ANS)

Tous les jeudis matin sur rendez-vous

Médecin de PMI : Dr VILQUE

### CONSULTATION PUÉRICULTURE

Le mardi de 9h30 à 12h sans rendez-vous

**Infirmière puéricultrice :** Karine TUPINIER-BARADON

### ENTRETIEN PRÉNATAUX

Sur rendez-vous

**Sage-femme :** Caroline LEROSAY



5, rue docteur Gourdin

Tél : 02-31-24-23-21 / Fax : 02-31-24-23-25

**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.  
Fermé le mercredi après-midi.

# Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (CAUE) a pour mission d'informer, de conseiller et de sensibiliser un large public. Dans ce cadre, le CAUE assure des permanences architecturales gratuites, permettant aux particuliers de mener à bien des projets de construction, de rénovation ou d'amélioration de l'habitat.

Le conseiller répond à toutes les questions liées à l'acte de la construction et aide les particuliers à interpréter les règlements d'urbanisme (POS, PLU). Il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) et a également un rôle de relais vers les professionnels (architecte, maître d'œuvre, artisan).

L'idéal est que le conseiller reçoive les particuliers en amont, à la genèse du projet, afin d'apporter les réponses les plus pertinentes avant de commencer les travaux. Cependant, il peut être également consulté en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif.

Pour faciliter l'entretien, il est recommandé d'apporter lors de la consultation, des photos, documents d'urbanisme (PLU, POS, règlement de lotissement) et tout autre élément permettant une meilleure compréhension du dossier.



Contact : M. Jacquet, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois  
de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 31 15 59 60 ou  
[contact@caue14.fr](mailto:contact@caue14.fr)



## L'ADMR

L'association propose de l'aide à domicile, du soutien à la parentalité, un mode de garde des enfants, de l'aide à la personne (ménage, repas, toilette...) qu'elle soit âgée, handicapée ou malade.

**Ouverture au public les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h**

**Pour tous renseignements, contacter Pascale DECARSIN au 02 31 23 96 02**



## LE RELAIS

Vous recherchez un personnel compétent pour vous faciliter la vie (ménage, repassage, jardinage, bricolage, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide au déménagement) ? LE RELAIS vous apporte la solution, pour une heure ou plus, sans engagement. CESU prépayé accepté, aide fiscale selon la réglementation en vigueur.

**Contact : Marie DUBOST, 02 31 79 02 11 du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.**

# Aide à la personne



## AIILES

(Accompagnement des Initiatives pour l'Insertion Locale, Economique et Sociale)

### Des actions pour le Conseil général :

- Accompagnement de bénéficiaires du RSA en individuel sur les problèmes d'insertion, de santé, et d'emploi (sur rendez-vous).
- Promotion Sociale (insertion sociale ou professionnelle des personnes) à raison de deux demi-journées par semaine (création d'un jardin, ateliers autour de la vie quotidienne, de la découverte de notre secteur, animations liées au bien-être et à la santé, l'informatique, la cuisine...)

### Des projets ponctuels :

Encadrement d'un projet ELAN'S. Le projet 2014 s'articule autour du Championnat du monde de Kayak Polo. Ouvert à toute personne jeune ou adulte ayant intégré le dispositif ESP'OIR mis en place par la Région. Durée du stage : 16 semaines sur Thury-Harcourt et Condé sur Noireau.

**Pour toute information, contacter Anne DIEULAFAIT au 06 12 33 66 03**

# et insertion professionnelle

## CAP EMPLOI POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une mission dédiée et une offre de services nationale



### Cap emploi assure les missions suivantes :

- ➡ L'information, le conseil et l'accompagnement des personnes handicapées en vue d'une **insertion professionnelle durable en milieu ordinaire**
- ➡ L'**information et la mobilisation des employeurs** sur l'emploi des personnes handicapées
- ➡ Le **conseil et l'appui** aux employeurs dans le cadre de **projets de recrutement** de personnes handicapées
- ➡ L'information des salariés et agents handicapés et des employeurs sur **les opérateurs et les aides mobilisables en matière de maintien dans l'emploi**
- ➡ **Le suivi du salarié** ou de l'agent dans son emploi pendant la période qui suit son embauche

### Les bénéficiaires des services de Cap emploi

- ➡ Les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, inscrites ou non à Pôle emploi, ayant besoin d'un accompagnement spécialisé vers l'emploi
- ➡ Les employeurs publics et privés pour les aider dans leur démarche de recrutement et d'accueil des personnes handicapées

**Permanence une fois par mois le lundi après-midi pour accompagner les demandeurs d'emploi dans le cadre du projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).**

**Pour tous renseignements, contacter le 02 31 93 24 24**





**La boucle du Hom,  
vue du Roc Blanc à Curcy-sur-Orne.**

## L'emploi et le logement des 16-25 ANS



### LA MISSION LOCALE

#### POUR QUI ?

La Mission Locale aide les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale. Les apprentis, jeunes salariés, demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi ... peuvent bénéficier de son offre de services.

#### POUR QUOI ?

La Mission Locale accueille, informe, oriente, et accompagne près de 7600 jeunes chaque année.

#### COMMENT ?

- Un accueil et un suivi personnalisés,
- Un conseiller référent dès le 1er rendez-vous,
- Divers points d'accueil au plus proche des jeunes,
- Un réseau diversifié de partenaires,
- Des liens privilégiés avec de nombreuses entreprises qui lui font confiance.

L'enjeu de la Mission Locale est de favoriser l'accès au monde professionnel des jeunes qu'elle accompagne. Pour ce faire la ML3C mobilise une équipe de 70 personnes pour assurer un service quotidien de proximité.



# SERVICE LOGEMENT JEUNES SUD CALVADOS

## Permanences sur rendez-vous pour l'accompagnement :

- ➡ Sur la recherche de formation ou d'emploi (Eloïse HERVIEU) :  
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h et mardi de 9h à 12h
- ➡ Sur la recherche de formation ou d'emploi pour le public jeune  
bénéficiaire du RSA (Roselyne TOUTAIN) :  
Jeudi de 9h à 12h
- ➡ Sur la recherche et l'accès à l'emploi (Sandrine JOLY) :  
Un lundi sur deux de 9h à 12h
- ➡ Sur l'accès au logement pour le public 16-30 ans (Yohan HERIVEAU) :  
Lundi de 14h à 17h

## ZOOM SUR LE SERVICE LOGEMENT JEUNES

### 3 missions majeures sur le Sud Calvados :

- ➡ Informer les jeunes sur les conditions nécessaires à l'accès au Logement, accompagner les démarches administratives, faciliter les relations avec les bailleurs.
- ➡ Offrir aux jeunes des services techniques : exercice budgétaire ou organisation d'une bourse aux logements, visites et renseignements sur les biens de propriétaires privés.
- ➡ Proposer une gamme de logement diversifiée en plus des bailleurs privés : Résidences jeunes travailleurs, foyers, offices, agences, HLM, réseau des CLLAJ sur tout le territoire.
- ➡ Susciter le partenariat local : Apporter des réponses sur le logement et les aides pour les jeunes accueillis dans les entreprises ou organismes afin de sécuriser le parcours professionnel.

**Pour plus de renseignements,  
vous pouvez contacter la mission locale,  
antenne de Condé-sur-Noireau au 02 31 69 02 78  
ou la Maison des Services de Thury Harcourt  
au 02 31 79 61 61**

## LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie propose un ACCUEIL DECENTRALISÉ

sur la ville de THURY HARCOURT destiné aux porteurs de projets, créateurs d'entreprise de la CCSN au travers de conseils individuels (étude de marché, juridique, business plan, aides financières, orientation vers d'autres organismes...).

La CCI de Caen Normandie est un organisme agréé NACRE et bénéficie de nombreux partenariats pour le financement de vos projets.

Cet accueil est également à la disposition des chefs d'entreprise de la CCSN dans les secteurs Commerce, Services, Tourisme et Industrie qui souhaiteraient des informations et une mise en contact avec les experts de la CCI.

**N'hésitez pas à prendre contact avec Claudie COUTELLIER au 06 82 38 65 05**

**Permanence le mercredi matin sur Rendez-vous**

**E-mail : [espacecci@caen.cci.fr](mailto:espacecci@caen.cci.fr)**

# Commerce,

## GAB 14



AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE

## LE GAB 14

Le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Calvados est une association créée par et pour les agriculteurs biologiques du département. Celle-ci œuvre depuis 20 ans au développement de l'agriculture biologique avec pour objectifs de :

- Favoriser la transition agricole vers l'AB
- Conforter les fermes AB en place
- Influencer sur la consommation des produits bio

**Contact : Caroline PARIS et Virginie PARRAIN**

**Tél. 02 31 30 03 90, aux heures d'ouverture de la Maison des Services**

# industrie et agriculture

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS



La Chambre d'agriculture du Calvados siège à Hérouville-S<sup>t</sup>-Clair. Avec des bureaux décentralisés et des équipes de conseillers dans les régions principales du département, la Chambre d'Agriculture du Calvados est proche des agriculteurs.

Plus de 70 salariés dont 50 ingénieurs et techniciens sont répartis en services opérationnels.

### Une double mission

- Organisme de consultation : porte-parole des intérêts du monde agricole et rural
- Intervention et services auprès des agriculteurs et de leurs partenaires

### De multiples services

Prenant en compte la diversité des agricultures locales, les Chambres d'Agricultures conduisent de nombreuses missions d'expertise, de conseil, de recherche-développement, de formation et de communication auprès des agriculteurs, salariés de l'agriculture, collectivités, entreprises agro-alimentaires...

### Les domaines d'intervention

- Élevage,
- Productions végétales,
- Installation,
- Économie de l'entreprise agricole,
- Qualification et formation des agriculteurs,
- Environnement et gestion des milieux,
- Aménagement et développement local,
- Promotion des produits,
- Économie et politique agricole,
- Agritourisme et agro-alimentaire,
- Promotion de l'agriculture.

**Pour vos questions d'ordre agricole, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture du Calvados en joignant Isabelle Rousseau au 02 31 68 11 16 ou bien lors des permanences à la Maison des Services les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis après-midi au 02 31 79 61 61.**

# Les services extérieurs gérés par la CCSN



## THURY HARCOURT

(Place de la gare - Tél. 02 31 79 32 77)

### Horaires du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril

- ➡ Lundi, samedi de 9h à 11h45
- ➡ Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
- ➡ Vendredi de 14h à 16h45

### Horaires du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

- ➡ Lundi, jeudi de 9h à 11h45
- ➡ Mardi, vendredi de 14h à 17h45
- ➡ Mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

# Les déchetteries (fermées les jours fériés)

## ST-RÉMY-SUR-ORNE

Z.I. de Saint Rémy – Tél. 02 31 69 45 48

### Horaires du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril

- ➡ Lundi, Samedi de 14h à 16h45
- ➡ Mercredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45
- ➡ Vendredi de 9h à 11h45

### Horaires du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

- ➡ Lundi, Jeudi de 14h à 17h45
- ➡ Mardi, Vendredi de 9h à 11h45
- ➡ Mercredi, Samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45





### ÉCOLE MAURICE MAILLY

Rue de Verdière - Cesny Bois Halbout

**Directeur :** Samuel ANTOINE

Tél. 02 31 78 31 32



### ÉCOLE MATERNELLE DE CLÉCY

7, rue Arsène De la Vigne

**Directrice :**

Sandrine NIEWIADOMSKYJ

Tél. 02 31 69 22 95



### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CLÉCY

60, rue de la Poste

**Directeur :** M. DE LAVENNE

Tél. 02 31 69 79 78



### ÉCOLE DES TROIS VILLAGES

Le Bourg - Esson

**Directrice :** Emmanuelle BERNIER

Tél. 02 31 79 75 96



### ÉCOLE DE LA FORÊT

4, rue de Verdun  
S<sup>t</sup>-Laurent de Condé

**Directrice :** Claire EPINAT

Tél. 02 31 79 36 89

## Les sites scolaires



### ÉCOLE DES ROUGES TERRES

Le bourg - S<sup>t</sup>-Rémy-sur-Orne

**Directrice :** Delphine AUVRAY

Tél. 02 31 69 78 76



### ÉCOLE MATERNELLE DE THURY-HARCOURT

Rue Paul Héroult

**Directrice :** Véronique CAUBRIERE

Tél. 02 31 79 76 38



### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL HÉROULT

Place du champs de foire  
Thury-Harcourt

**Directrice :** Véronique CAUBRIERE

Tél. 02 31 79 71 11



### ÉCOLE DE TROIS MONTS\*

Le Bourg

**Directrice :** Annie MALHERBE

Tél. 02 31 79 74 47

\* Gérée par le syndicat des Coteaux de l'Orne, chevauchant le périmètre de la CCSN avec celui de la communauté de communes Evrecy Orne Odon

# Les équipements de loisirs

## Les équipements gérés par la CCSN



Route de Caen à Thury Harcourt

Tél. 02 31 79 03 18

E-mail : [aquasud-suissegnormande@orange.fr](mailto:aquasud-suissegnormande@orange.fr)

[www.aqua-sud.com](http://www.aqua-sud.com)



Route de Caen

Tél. 02 31 79 61 61

E-mail : [hebergement.traspny@orange.fr](mailto:hebergement.traspny@orange.fr)





## Les autres équipements

### CINÉMA



Ouvert tous les jours.  
Programme sur répondeur 02 31 79 78 80  
[www.cinethury.fr](http://www.cinethury.fr)

### OFFICE DE TOURISME

Antenne Thury Harcourt : 2, place S' Sauveur

Antenne Clécy : place du Tripot

Tél. 02 31 79 70 45 / Fax : 02 31 79 15 42

E-mail : [otsuisseenormande@gmail.com](mailto:otsuisseenormande@gmail.com)

[www.suisse-normande-tourisme.com](http://www.suisse-normande-tourisme.com)



### JOUR DE MARCHÉ

- Le mardi matin à Thury-Harcourt, place du Général de Gaulle
- Le dimanche matin à Clécy, place du Tripot en juillet et août



# Les communes de la CCSN

## ACQUEVILLE



14220

**Maire :**

**ONRAED Isabelle**

Tél. 02.31.78.30.67

Fax : 02.31.78.61.40

E-mail : synd.mixte.cbh@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi au Samedi de 9H à 11H à Cesny

Mardi à Acqueville de 17H à 18H15

Permanence du maire : Mardi 17H à 18H15

## ANGOVILLE



14220

**Maire :**

**SOHIER Eric**

Tél. 09.74.62.43.81

E-mail : angoville@free.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Judi de 10H à 12H

Permanence du maire : Judi de 10H à 12H

## LE BO



14690

**Maire :**

**BERNARD Chantal**

Tél./Fax : 02.31.69.78.50

E-mail : lebo-mairie@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Vendredi de 9H à 17H45

Vendredi sur rendez-vous

## CAUMONT-SUR-ORNE



14220

**Maire :**

**BAILLIEUL Roger**

Tél. 02.31.79.72.10

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi de 18H à 19H

Permanence du maire : idem

## CAUVILLE



14770

**Maire :**

**SUARD Jean**

Tél./Fax : 02.31.25.21.88

E-mail : mairiedecauville@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi de 16H à 18H

Vendredi de 13H à 15H

Permanence du maire : Mardi de 16H à 18H

## CESNY-BOIS-HALBOUT



14220

**Maire :**

**PERRIN Renny**

Tél. 02.31.78.30.67

Fax : 02.31.78.61.40

E-mail : synd.mixte.cbh@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi au Samedi de 9H à 11H

## CLECY



14570

**Maire :**

**BAR Michel**

Tél. 02.31.69.71.47

Fax : 02.31.69.96.70

E-mail : mairie.clecly@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H

Mairie présent tous les matins sur rendez-vous

## COMBRAY



14220

**Maire :**

**HAVAS Roger**

Tél./Fax : 02.31.78.23.20

E-mail : mairie.combray@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi de 11H à 14H

Judi de 9H à 10H

Vendredi de 18H à 19H

Permanence du maire : Judi de 10H à 12H

## COSESSEVILLE



14690

**Maire :**

**SERRURIER Laurence**

Tél. 02.31.69.39.75

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Samedi de 10H à 12H

Permanence du maire : Samedi de 10H à 12H

## CROISILLES



14220

**Maire :**

**LECOUSIN Annick**

Tél./Fax : 02.31.79.72.91

E-mail : mairiecroisilles14@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi de 18H à 19H

Mercredi de 14H30 à 18H

Permanence du maire : Mercredi

Permanence du maire et des adjoints : Lundi

## CULEY LE PATRY



14220

**Maire :**

**DANLOS Marie-Christine**

Tél./Fax : 02.31.79.73.78

Fax : 02.31.93.96.45

E-mail : [mairie-culey.le.patry@wanadoo.fr](mailto:mairie-culey.le.patry@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi et Vendredi de 16H à 18H

**Permanence du maire :** Vendredi

**Permanence du maire et/ou des adjoints :**

Lundi

## CURCY-SUR-ORNE



14220

**Maire :**

**COLLIN Jacques**

Tél. 02.31.79.67.40

Fax : 02.31.73.09.50

E-mail : [mairie.curcy@wanadoo.fr](mailto:mairie.curcy@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi et Vendredi de 16H30 à 18H30

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedi de 10H à 12H

**Permanence du maire :** de 10H à 12H

1<sup>er</sup> Samedi du mois

## DONNAY



14220

**Maire :**

**LECERF Théophile**

Tél. 02.31.78.27.77

Fax : 02.31.78.12.28

E-mail : [mairie.donnay@orange.fr](mailto:mairie.donnay@orange.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi de 16H à 17H

Mercredi de 11H à 12H

Samedi de 11H à 12H

**Permanence du maire :** sur rendez-vous

## ESPINS



14220

**Maire :**

**ERNATUS Jean**

Tél. 09.64.41.83.32

Fax : 02.31.85.24.72

E-mail : [mairieespins@wanadoo.fr](mailto:mairieespins@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mercredi de 14H à 18H

Vendredi de 9H à 12H

**Permanence du maire :**

Vendredi de 10H30 à 12H

## ESSON



14220

**Maire :**

**PITEL Gilles**

Tél. 02.31.79.45.13

E-mail : [mairie.esson@orange.fr](mailto:mairie.esson@orange.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi et Jeudi de 16H à 18H30

**Permanence du maire :** Idem

## GOUPILLIERES



14210

**Maire :**

**HOUDAN Jean-Paul**

Tél. 02.31.79.44.98

E-mail : [mairie.goupillieres-14@wanadoo.fr](mailto:mairie.goupillieres-14@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Samedi de 9H à 12H

**Permanence du maire :** Samedi de 10H à 12H

## GRIMBOSQ



14220

**Maire :**

**BUNEL Gilles**

Tél. 02.31.79.33.08

Fax : 02.31.39.62.28

E-mail : [mairie.grimbosq@wanadoo.fr](mailto:mairie.grimbosq@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Jeudi de 15H à 19H

**Permanence du maire :** idem

## HAMARS



14220

**Maire :**

**LECLERC Jean-Claude**

Tél. 02.31.79.73.80

Fax : 02.31.85.24.73

E-mail : [mairiehamars14@wanadoo.fr](mailto:mairiehamars14@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi de 9H30 à 11H30

Mercredi de 15H à 18H

Vendredi de 16H à 18H

**Permanence du maire :** Lundi/Vendredi

Fermé le dernier mercredi du mois

## MARTAINVILLE



14220

**Maire :**

**ANNE Guy**

Tél. 02.31.78.36.12

E-mail : [martainville.mairie@wanadoo.fr](mailto:martainville.mairie@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi de 14H à 17H

**Permanence du maire :** Mardi de 14H à 17H

# Les communes de la CCSN

## MESLAY



14220

**Maire :**  
**DE COURSEULLES**  
**Christian**

Tél. 02.31.78.33.03

E-mail : [mairie.demeslay@orange.fr](mailto:mairie.demeslay@orange.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 10H à 12H

Vendredi de 14H à 16H

Permanence du maire : idem

## LES MOUTIERS EN CINGLAIS



14220

**Maire :**  
**TENCE Roger**

Tél./Fax : 02.31.79.37.46

E-mail : [mairie.moutierscinglais@wanadoo.fr](mailto:mairie.moutierscinglais@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Mercredi de 10H à 12H

Vendredi de 16H à 18H30

Permanence du maire :

Vendredi de 18H à 18H30

## MUTRECY



14220

**Maire :**  
**VALENTIN G rard**

T l./Fax : 02.31.79.38.05

E-mail : [mage.mairiedemutrecy@wanadoo.fr](mailto:mage.mairiedemutrecy@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 11H à 12H

Jeudi de 17H à 19H

Permanence du maire :

Jeudi de 17H à 19H

Samedi sur rendez-vous

## OUFFIERES



14220

**Maire :**  
**DESCHAMPS Serge**

T l. 02.31.79.04.27

E-mail : [mairieouffieres14@wanadoo.fr](mailto:mairieouffieres14@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi de 17H à 19H

Jeudi de 10H à 12H

Permanence du maire : Mardi de 17H à 19H

## PLACY



14220

**Maire :**  
**QUIRIE Louis**

T l. 02.31.78.30.67

Fax : 02.31.78.61.40

E-mail : [synd.mixte.cbh@wanadoo.fr](mailto:synd.mixte.cbh@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi au Samedi de 9H à 11H

à Cesny Bois Halbout

Lundi de 14H à 15H15

## LA POMMERAYE



14690

**Maire :**  
**PARIS Jean-Luc**

T l. 02.31.69.78.13

E-mail : [mairie.pommeraye@orange.fr](mailto:mairie.pommeraye@orange.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Samedi de 14H30 à 16H30

Permanence du maire : idem

## ST-LAMBERT



14570

**Maire :**  
**MOREL Daniel**

T l. 02.31.79.17.50

Fax : 08.26.99.85.57

E-mail : [mairie.stlambert@wanadoo.fr](mailto:mairie.stlambert@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 10H à 12H

Jeudi de 16H à 18H

Permanence du maire : idem

## ST-LAURENT DE CONDEL



14220

**Maire :**  
**CORBIERE Louis**

T l. 02.31.79.37.28

Fax : 02.31.79.02.16

E-mail : [mairie.stlaurent-condel@wanadoo.fr](mailto:mairie.stlaurent-condel@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi de 16H30 à 18H30

Vendredi de 16H30 à 18H

Permanence du maire :

Mardi et Vendredi soir

## ST-MARTIN-DE-SALLEN



14220

**Maire :**

**LAUNAY Didier**

Tél. 02.31.79.71.28

Fax : 09.70.63.36.66

E-mail : [mairiedesaintmartindesallen@orange.fr](mailto:mairiedesaintmartindesallen@orange.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi et Jeudi de 9H à 11H30

Mercredi de 15H à 18H

**Permanence du maire :** idem

## ST-OMER



14220

**Maire :**

**COURVAL Claudine**

Tél. 02.31.69.73.63

E-mail : [commune-de-saint-omer@orange.fr](mailto:commune-de-saint-omer@orange.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mercredi de 14H à 16H

## ST-REMY-SUR-ORNE



14570

**Maire :**

**LADAN Serge**

Tél. 02.31.69.72.17

Fax : 02.31.69.98.80

E-mail : [mairie.stremysurorne@wanadoo.fr](mailto:mairie.stremysurorne@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi de 10H à 12H - 14H à 18H

Mardi de 9H à 12H

Jeudi de 15H à 19H

Vendredi de 10H à 12H30

**Permanence du maire :** Lundi de 14H à 17H

## THURY-HARCOURT



14220

**Maire :**

**CHANÉLIER Paul**

Tél. 02.31.79.72.71

Fax : 02.31.79.09.95

E-mail : [mairie@thury-harcourt.fr](mailto:mairie@thury-harcourt.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi au Vendredi de 10H à 12H

et de 16H à 17H30

Samedi matin de 10H à 12H

**Permanence du maire :**

Samedi matin de 10H à 12H

## TOURNEBU



14220

**Maire :**

**VANRYCKEGHEM Jean**

Tél. 02.31.78.32.11

Fax : 09.70.29.20.27

E-mail : [mairie.tournebu@wanadoo.fr](mailto:mairie.tournebu@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi de 17H à 19H

Vendredi de 10H30 à 12H

**Permanence du maire :** Mardi à partir de 18H

## TROIS MONTS



14210

**Maire :**

**MOREL Sylvain**

Tél./Fax : 02.31.79.64.93

E-mail : [mairie.troismonts@wanadoo.fr](mailto:mairie.troismonts@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mardi de 8H à 12H

Vendredi de 13H30 à 19H

**Permanence du maire :** Vendredi de 17H à 19H

## LE VEY



14570

**Maire :**

**BRISSET Pierre**

Tél. 02.31.69.08.33

Fax : 02.31.69.71.02

E-mail : [mairielevey@orange.fr](mailto:mairielevey@orange.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

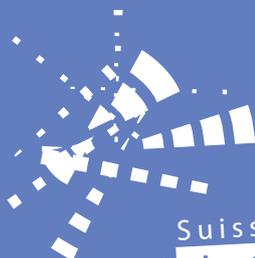
Lundi de 16H à 18H

**Permanence du maire :** idem









Communauté de Communes  
Suisse Normande

## MAISON DES SERVICES

Secrétariat de la CCSN et du SIS de la Suisse Normande

**4, rue Docteur Gourdin**

**14 220 Thury Harcourt**

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h*

*et de 13h30 à 17h00*

*sauf mercredi après midi.*

**Tél : 02 31 79 61 61**

**Fax : 02 31 79 22 34**

**E-mail : [cdc-suisse-normande@orange.fr](mailto:cdc-suisse-normande@orange.fr)**

**SPANC/URBANISME :**

*Accueil téléphonique et permanence le mercredi matin ou sur rendez-vous.*



Retrouvez toutes les informations en ligne sur le site internet de la CCSN :  
**[www.suisse-normande.com](http://www.suisse-normande.com)**